

Notre parti, le Nouveau parti démocrate, s'est exprimé sans ambiguïté sur ce projet. Nous nous sommes engagés à porter l'aide économique à 2 p. 100 du revenu national brut, soit approximativement 800 millions de dollars par année, et plus du quadruple du montant proposé par le gouvernement, et cependant, je le signale, moins de la moitié de la somme que nous consacrons régulièrement, et que nous avons ainsi consacrée pendant des années, à des formes plus traditionnelles de défense.

Je voudrais rappeler au comité qu'une timide tentative pour résoudre le problème du paupérisme mondial et satisfaire les besoins matériels urgents de la vaste majorité de la race humaine se révèle tout simplement insuffisante. Si nous voulons conserver la liberté, nous devons retrouver l'esprit de détermination et de compassion. Nous possédons indubitablement les ressources matérielles, mais ce dont nous manquons, c'est la perspicacité et la volonté de les utiliser. Moi-même et notre parti, au nom duquel je parle, voudrions voir le Canada jouer un rôle prédominant, et non être un simple membre d'un tel mouvement.

Comme je parle des Nations Unies et du bien-être économique dans le monde, je désire aborder un point que certaines personnes croient inopportun, voire mauvais de soulever. Je voudrais demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures de nous dire un jour quelle attitude le Canada adopte au sein des Nations Unies, ou ailleurs, à l'égard des pays les moins développés pour les aider à régler le problème de la limitation de leur population. Il est grandement temps que nous adoptions une attitude plus ferme à cet égard et que nous reconnaissions que, si la population s'accroît sans limite, tous les efforts tentés en vue d'améliorer les conditions de vie à travers le monde et de faire disparaître la pauvreté ne serviront à rien. J'estime que, du point de vue international, les pays bien structurés se doivent d'aider les autres pays à trouver une solution quelconque à ce problème.

Je voudrais maintenant aborder une autre question. Il est essentiel, je crois de faire concorder notre politique de défense avec notre politique internationale. Je sais que le débat ne porte pas sur la ligne de conduite en matière de défense, mais les deux domaines sont étroitement liés. Le rôle que nous jouons dans le monde, par l'intermédiaire du ministère des Affaires extérieures, doit s'appuyer sur la politique préconisée par le ministère de la Défense. Monsieur le président, au comité de la défense, on parle plutôt de notre attitude en matière de défense.

Notre parti, comme, je pense, la plupart des honorables députés, estime que notre propre sécurité réside dans la plus étroite collaboration possible avec ceux que l'histoire et la géographie lient à nous. Autrement dit, nous croyons en l'unité et en la force de l'alliance occidentale, mais au sein de cette alliance, le Canada pourrait jouer un rôle plus constructif et plus indépendant. Il pourrait se préparer à jouer un rôle que les plus grands pays ne peuvent jouer. Le Canada pourrait tendre à jouer un rôle qui ferait plus que simplement suppléer à ce que nos alliés peuvent très bien faire sans nous. Il est inutile d'ajouter quoi que ce soit aux forces d'un type déjà surabondant. Nous pourrions assumer au sein de l'alliance ce qu'on a appelé le rôle «d'éteigneur d'incendies» ou de gardien de la paix, rôle que les autres membres de l'alliance ne peuvent jouer ou qu'ils ne peuvent bien remplir, pour toutes sortes de raisons.

Je voudrais maintenant terminer mes observations en soulevant un grief sérieux. J'espère cependant que ce sera du genre constructif. Je trouve absolument scandaleux que le comité des affaires extérieures ne se soit pas réuni et n'ait pas été convoqué, ni pendant la dernière législature, ni depuis le début de la présente session. Je trouve cela extrêmement étrange sous le présent gouvernement, car le premier ministre, du temps où il était secrétaire d'État aux Affaires extérieures et même sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a beaucoup travaillé pour animer le comité parlementaire des affaires extérieures pour essayer d'en élargir la portée. J'aimerais que le ministre me dise si, de l'avis du gouvernement, seuls quelques experts du ministère doivent maintenant s'intéresser aux affaires internationales ou si le Parlement canadien devrait s'en occuper lui aussi.

L'hon. M. Martin: Monsieur le président, je veux que l'honorable représentant sache que j'espère que nous pourrions constituer dès demain matin le comité des affaires extérieures et que le comité siégera la semaine prochaine. Je partage le désir de mon ami de voir la chose s'accomplir.

M. Brewin: J'ose croire que les mesures que prendra le ministre, ainsi que son gouvernement, ne viendront pas démentir ses paroles comme l'ont fait celles qu'il a déjà prises à cet égard. La présente session en sera demain à son centième jour, et sans doute espérons-nous tous qu'elle tire à sa fin. Le monde où nous vivons étant ce qu'il est, je juge inacceptable que notre comité des affaires extérieures ne se soit pas réuni avant le centième jour de la session—si tant est qu'il doive se réunir demain, ce dont je ne suis pas trop sûr.